

# Alerte météo : pluie et inondations

La Préfecture communique : Alerte Orange dans les Yvelines liée au phénomène de pluie et inondation à partir du mardi 8 octobre minuit jusqu'au mercredi 9 octobre minuit.



Météo-France prévoit sur le département des Yvelines des phénomènes météorologiques dangereux classés en ORANGE liés à un événement de type PLUIE-INONDATION à partir du mardi 8 octobre minuit sur une durée de 24 heures.

1- Localisation et période : 14 départements, incluant toute la région Ile-de-France

Début de l'événement : mardi 8 octobre 2024 à minuit

Fin de l'événement : mercredi 9 octobre 2024 à minuit

Dans un contexte où les pluies ont abondamment arrosé les sols ces derniers temps, l'ex-ouragan "KIRK" apportera, sur l'ensemble de la région, de nouvelles pluies modérées à fortes dès la nuit prochaine et jusqu'en fin de soirée de demain mercredi 9 octobre 2024 favorisant le risque d'inondation.

Evolution prévue : Les cumuls seront importants sur la journée de mercredi avec des valeurs globalement comprises entre 20 et 30 mm. Des cumuls locaux à 40 mm pourront être observés.

Les pluies s'apaiseront durant la nuit de mercredi à jeudi.

## Conséquences possibles :

- De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau "grandes lignes".
- Des coupures d'électricité peuvent se produire.
- Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

## Conseils de comportements :

- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas.
- Je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.
- J'évite de me déplacer.
- Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux.
- Je ne descends pas dans les sous-sols.
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence (voir DICRIM communal)

Vous pouvez vous informer sur les conditions de circulation auprès :

- du centre régional d'information et de coordination routière (CRIR) 0 800 100 200
- de Météo France 0 892 68 02 78 pour le département (34 centimes la minute)
- du site internet <http://www.sante.gouv.fr>
- du site Météofrance : <https://meteofrance.com>

Documents

[Alerte météo de la Préfecture 78](#)

Liens utiles

[Site de la Préfecture des Yvelines](#)